Hebdomadaire - nº 718 - 2 juillet 1981 - 4,5 F (Conditions d'abonnement en dernière page)

47, QUAI DES GRANDS AUGUSTINS 75006 PARIS (FRANCE)

tél.(1) 633.42.47 ccp. 1248.74.N Paris

DU MARDI AU VENDREDI: 9H-12H / 14H-18H3O

-D 718 BRESIL: FRAGILITÉ DE L'OUVERTURE POLITIQUE

C'est depuis le 1er janvier 1979 que le régime brésilien essaie de mettre en oeuvre sa nouvelle politique d'ouverture démocratique (cf. DIAL D 560 et 572). Mais la gravité de la crise économique (cf. DIAL D 667) et les grandes grèves de la métallurgie de l'année dernière (cf. DIAL D 619) ont montré les limites "tolérables" de cette ouverture.

Un autre élément décisif, qui contribue à la rendre précaire, c'est la pression interne des "faucons" militaires. Depuis un an, de nombreuses explosions de bombes entretiennent un climat d'insécurité.

Le 30 avril dernier, une nouvelle bombe éclatait à Rio de Janeiro, au moment d'un show à Riocentro où se trouvait rassemblée une multitude de jeunes. On devait découvrir dans la voiture détruite deux militaires en civil, l'un mort et l'autre grièvement blessé. A l'évidence c'étaient des poseurs de bombes aux manipulations malheureuses... Ainsi se trouvait confirmée dans les faits une rumeur courant le Brésil depuis près d'un an: le terrorisme avait partie liée avec les services de sécurité.

On lira ci-dessous, en première partie, un certain nombre de communiqués sur cette affaire dont ceux, embarrassés, des autorités militaires.

En seconde partie, nous donnons un extrait d'un document confidentiel publié dans la presse brésilienne du 5 juin dernier. Ce document émane des services de la police fédérale et porte un jugement sur la presse d'opposition. Il donne le ton du climat régnant dans certaines sphères officielles.

Note DIAL -

I- LA BOMBE MILITAIRE DU 30 AVRIL A RIO

1- Note des partis d'opposition (5 mai 1981)

L'ensemble de la société brésilienne, par l'intermédiaire de ses partis politiques, affirme publiquement son refus du terrorisme qui s'est manifesté le 30 avril dernier dans l'épisode du Riocentro où, seul, le hasard a évité le massacre de milliers d'adolescents rassemblés pour assister à un show.

L'impunité qui a entouré les actes de terrorisme antérieurs, notamment à Rio de Janeiro - comme ceux qui ont tué Mme Lidia Monteiro au siège de l'Ordre des avocats du Brésil, mutilé M. Ribamar de Freitas à la chambre des conseillers municipaux, visé par deux fois le député Marcelo Cerquei-

ra, et détruit les locaux du journal "Tribuna da imprensa" et des Editions Americana - a sans aucun doute poussé les terroristes vers cette nouvelle et terrible entreprise.

Depuis longtemps, les soupçons de la société se portent sur les milieux de plus en plus restreints du DOI-CODI (1). Il est impossible de ne pas citer ce sigle à l'heure où nous en appelons au gouvernement et au président de la République pour qu'ils prennent des mesures énergiques. Les bombes nous atteignent tous, mais la cible principale c'est le président de la République et son projet d'ouverture politique. Il ne lui manquera l'appui d'aucun parti, même de ceux de l'opposition, pour l'enquête appropriée et la juste punition des terroristes, conformément à la loi.

Nous espérons que le président relèvera ce défi de l'histoire et écartera de son chemin ceux qui essaient, par le crime, d'empêcher que notre pays devienne une démocratie.

2- Communiqué du 5ème bureau de la 1ère armée de Rio (18 mai 1981)

En ce qui concerne l'enquête policière et militaire ouverte pour examen des faits survenus au Riocentro, qui sont à l'origine de la mort du sergent Guilherme Machado, le commandement de la 1ère armée communique:

- 1) Les rapports d'expertise suivants ont été transmis à la personne chargée de l'enquête: rapport d'inspection des lieux, de l'Institut Carlos Eboli; rapport d'inspection des lieux, de la Police militaire; rapport d'autopsie, de l'Institut médico-légal; rapport technique, du Département général d'enquêtes spéciales.
 - 2) A cette date, douze dépositions ont déjà été enregistrées.
- 3) Les attributions policières pour la poursuite de l'enquête ont été déléguées au colonel Job Lorena de Santana, pour raisons de santé, qui seront vérifiées, chez le colonel Luis Antônio do Prado Ribeiro, raisons qui empêchaient ce dernier de poursuivre sans discontinuer les travaux en cours.
- 4) La personne chargée de l'enquête policière et militaire a sollicité auprès du procureur général de justice militaire la désignation d'un procureur chargé de suivre le déroulement de l'enquête en cours.

3- Note émise par la 1ère armée (25 mai 1981)

- 1) Toujours à propos des événements du Riocentro, le commandement de la 1ère armée déclare ce qui suit:
- a) Les informations à base de sensationnel, qui ne correspondent pas tellement souvent à la vérité, doivent être accueillies avec de prudentes réserves. Ces informations sont actuellement en cours de vérification en vue des mesures appropriées à prendre.

^{(1) &}quot;Détachement d'opérations et d'informations - Centre d'opérations pour la défense intérieure", organisme militaire de sécurité intérieure, célèbre lors de la grande phase répressive des années 1970-1977 (NdT).

- b) Les publications qui véhiculent des insultes et des agressions à 1' encontre de l'armée et de ses membres ont été, avec pondération et discipline, transmises au ministère de l'armée, la seule autorité compétente pour décider des mesures légales à prendre en accord avec le cas, y compris en ce qui concerne les demandes susceptibles de lui parvenir.
- c) Des éléments de gauche infiltrés dans la presse et autres organes sous leur influence, insatisfaits des mesures prises pour sauvegarder le secret (de l'instruction), se servent de tous les moyens à leur disposition pour inventer des faits et des situations sans aucun fondement. De la sorte, ils font toutes les déductions possibles autour des moindres activités de routine, et ceci pour influencer l'opinion publique dans le sens des versions inventées par eux.
- d) On relève à cette occasion l'existence d'une vague de rumeurs alarmistes, parmi lesquelles des remontrances, des avertissements, des destitutions, voire le suicide et autres inventions autour du nom d'autorités ou d'officiers. Cela ne peut qu'avoir pour but de jeter l'inquiétude; tout un chacun doit donc se prémunir contre ces rumeurs afin que les objectifs cachés de leurs auteurs ne soient pas atteints.
- 2) La 1ère armée poursuit son travail de vérification des faits et, à ce propos, est en mesure de donner les informations suivantes:
- a) La personne chargée de l'enquête policière et militaire a, dans l'exercice de ses attributions et autres démarches, pris les mesures suivantes:
- elle a continué de recevoir les dépositions des témoins, y compris celle du capitaine Wilson Machado (2), dans le respect des prescriptions médicales de l'hôpital central;
- elle a également reçu le rapport d'expertise réalisé par le 1er BPE, de la voiture Puma, de la propriété du capitaine;
- elle a procédé à des inspections des lieux et de la voiture sinistrée.
- b) Le capitaine Wilson Machado sera prochainement soumis à des interventions chirurgicales périodiques, ce dont le public sera opportunément informé.
- c) M. Gilson Ribeiro Gonçalves, le procureur de justice militaire désigné pour suivre l'affaire, est dans l'exercice de ses fonctions depuis le 22 mai; il suit en permanence les activités de la personne chargée de l'enquête policière et militaire.
- d) Le colonel Luis Antônio do Prado Ribeiro, initialement chargé de l'enquête mais remplacé par la suite, et hospitalisé à l'Hôpital central depuis le 18 mai pour observation, a été examiné par un groupe de médecins; suite à cet examen, il lui a été prescrit un congé-maladie de trente jours pour traitement.

4- Réplique de l'Association brésilienne de presse (26 mai 1981)

- 1) Les journaux, dans leur partie informative, ont pour caractéristique de faire connaître des faits et non des opinions sur l'épisode des explosions de bombes au Riocentro; ce faisant, ils remplissent le plus sacré de leurs devoirs, celui d'informer.
- 2) La presse ne se considère pas responsable des déductions ou conclusions auxquelles ces faits peuvent conduire l'opinion publique.

⁽²⁾ Le seul survivant de l'explosion de la bombe et propriétaire du véhicule qui la transportait (NdT)

- 3) Le sensationnel est une conséquence inévitable des actes de terrorisme, où qu'ils se produisent, d'autant que le sensationnel est la meilleure parade à leur opposer, dans n'importe quel pays, en faisant contre eux l'unanimité de l'opinion publique.
- 4) Il n'y a aucune censure en ce qui concerne la défense des organismes de répression; tous les journaux sont ouverts aux explications que ceux-ci souhaiteraient donner, ainsi qu'en témoigne la publication de la circulaire secrète à laquelle nous faisons allusion.
- 5) S'il y a une image de marque négative pour les organismes de répression, comme on le prétend, il est évident que cela résulte moins des informations journalistiques que de l'impunité systématique de près d'une centaine d'actes de terrorisme depuis trois ans, et pas encore éclaircis à ce jour.
- 6) Enfin, s'il est sûr que les actes de terrorisme ne peuvent être évités, comme on peut le vérifier avec les attentats récents contre le pape et le président des Etats-Unis, ainsi que tant d'autres, les faits montrent qu'ils peuvent être éclaircis et punis, comme on peut le vérifier avec l'emprisonnement de mille sept cents terroristes en Italie, avec les réactions de l'Espagne et de l'Allemagne contre leurs groupes terroristes. Moins d'une semaine après l'explosion d'une bombe dans une brasserie de Munich, entre les mains de son porteur, les responsables de l'attentat étaient découverts.

II- RAPPORT CONFIDENTIEL DE LA POLICE FÉDÉRALE SUR LA PRESSE D'OPPOSITION

"<u>EM TEMPO"</u> - Propriété des Editions Aparte SA, Belo Horizonte (Minas Gerais). Directeur de publication: Róbison Aires. Editeur en chef: Flavio Andrade.

Orientation: favoriser les grèves illégales; inciter à la lutte des classes et à la subversion du régime; divulguer la propagande communiste et les mots d'ordre du mouvement communiste brésilien; favoriser la création d'organisations illégales; dénigrer l'image de marque de la justice militaire et des forces armées; démoraliser les autorités et jeter le doute sur la politique économique et financière du gouvernement.

"COMPANHEIRO" - Publication bimensuelle des Editions Avante, de São Paulo. Directeurs: Rosana Pinheiro et Tânia Coelho.

Orientation: soutient les mouvements de grève et la lutte des classes; vise à la chute du régime et monte le peuple contre les autorités et les institutions en divulguant de la propagande tendancieuse et en attaquant aussi les forces armées.

"CONVERGÊNCIA SOCIALISTA" - Publication bimensuelle de l'Association Convergência Socialista SARL, São Paulo. Directeur: Arnaldo Schreiner.

Orientation: favoriser la création d'organisations illégales; accuser le gouvernement et les organismes de sécurité d'être impliqués dans des actes de terrorisme; inciter le peuple à l'animosité envers les forces armées; glorifier des subversifs; divulguer de la propagande communiste; inciter à la lutte des classes et à la subversion de l'ordre politique et social.

"COOJORNAL" - Publication mensuelle de la Coopérative des journalistes de Porto Alegre (Rio Grande do Sul). Editeur: Eumar Bones.

Orientation: jeter la discorde au sein des forces armées; discréditer les organes d'information auprès du peuple; faire du "revisionnisme historique" en glorifiant la lutte des classes; discréditer le gouvernement auprès du peuple en véhiculant des informations fausses ou tendancieuses; susciter la rébellion des Etats vis-à-vis de la Fédération; favoriser la dissolution des moeurs; faire offense à l'honneur et à la dignité du président de la République et des ministres d'Etat.

"FRENTE OPERARIA" - Publication des Editions Ciência, Cultura e Politica SARL, de São Paulo. Directeur: Carlos Alberto Almeida.

Orientation: favoriser la création d'organisations illégales; lancer les accusations les plus diverses sur le gouvernement; inciter à la grève, y compris dans la police militaire; pousser à l'animosité du peuple envers le gouvernement et les forces armées; glorifier les subversifs; faire de la propagande pour l'idéologie marxiste-trotskiste; inciter à la lutte des classes et à la subversion.

"HORA DO POVO" - Publication hebdomadaire de Hora dos Serviços Jornalísticos e Editora Ltda, Rio de Janeiro. Editeur: Pedro de Camargo.

Orientation: s'en prendre à l'honneur et à la dignité du président de la République, des ministres d'Etat et des autorités gouvernementales; discréditer les forces armées auprès du peuple; accuser le gouvernement d'être impliqué dans les cas de corruption; inciter à la lutte des classes et faire de la propagande communiste.

"MOVIMENTO" - Publication hebdomadaire de S/A Editoria de Livros, Jornais e Revistas. Directeur: Antônio Carlos Pereira.

Orientation: contestation du gouvernement et du régime par des campagnes systématiques d'attaques à la dignité des autorités; sème le discrédit sur les institutions du régime et sur les forces armées; incite aux mouvements de grève et propage l'idéologie marxiste.

"O TRABALHO" - Publication des Editions Palavra SARL. Editeur: Paulo Moreira Leite.

Orientation: incite à la lutte des classes; soutient les actions de meneurs et favorise la formation de noyaux de résistance au régime dans des secteurs sociaux tels que les étudiants, les enseignants et diverses catégories de travailleurs; répand l'idéologie communiste; indispose le peuple envers le gouvernement et les institutions; suscite des manifestations illégales chez les travailleurs et les étudiants.

"O PASQUIM" - Publication hebdomadaire des Editions Codecri SARL, Rio de Janeiro. Président-directeur général: Sérgio de Magalhães Gomes Jaguaribe.

Orientation: dénigrer la Révolution du 31 mars 1964; inciter à la lutte des classes; soutenir les dirigeants communistes; ridiculiser les autorités et les institutions; discréditer le gouvernement auprès du peuple en véhiculant des informations tendancieuses; offenser la morale et les bonnes moeurs; ridiculiser les campagnes gouvernementales de promotion; dénigrer les organes de sécurité; pousser les forces armées à faire tomber le gouvernement; prêcher la haine raciale; ridiculiser des moments de l'histoire du Brésil; prêcher la lutte armée; propager de la propagande communiste et soutenir des mouvements de grève illégaux.

"REPORTER" - Publication hebdomadaire de Margem Editôra e Programação Gráfica Ltda. Editeurs: Alex Solnik, Chico Júnior et Luis Alberto Bettencourt.

Orientation: inciter au trouble de l'ordre légal et des bonnes moeurs; démoraliser les organes de sécurité et les autorités; favoriser la création d'organisations illégales et propager la lutte des classes.

"RESISTENCIA" - Publication de la Société du Pará pour la défense des droits de l'homme, à Belém (Pará). Directeur: Luiz Maklouf Carvalho.

Orientation: inciter à la lutte des classes et à la subversion de l'ordre politique et social; discréditer le gouvernement auprès du peuple en
véhiculant des informations fausses ou tendancieuses; faire de la propagande communiste; pratiquer le "révisionnisme historique" en soutenant
des subversifs et en attaquant les organes de sécurité; discréditer les
forces armées auprès du peuple et ridiculiser la personne du président
de la République.

"TRIBUNA DA LUTA OPERARIA" - Publication des Editions Anita Garibaldi SARL. São Paulo. Directeur: Pedro Oliveira.

Orientation: prêche la lutte armée pour le renversement du régime; favorise les mouvements de grève et la lutte des classes; discrédite le gouvernement auprès du peuple en suscitant la méfiance envers les institutions; et divulgue les agissements des organisations de gauche.

"VOZ DA UNIDADE" - Publication des Editions Jurna SARL, São Paulo. Editeur: Gildo Marçal.

Orientation: inciter à la lutte des classes et à l'animosité du peuple envers les forces armées, pour le renversement du régime, selon les mots d'ordre du mouvement communiste brésilien; répandre de la propagande communiste; favoriser les mouvements de grève; discréditer le gouvernement auprès du peuple en véhiculant des informations fausses ou tendancieuses; jeter le discrédit sur la politique économique et financière du gouvernement; dénigrer l'image de marque des organes de sécurité et d'information; jeter la confusion dans le peuple en prônant la conciliation entre le marxisme et le christianisme; susciter l'animosité entre les polices militaires, les corps de sapeurs-pompiers et l'armée de terre; inciter à la haine raciale; favoriser la création d'organisations illégales; glorifier les dirigeants communistes et les subversifs; jeter la discorde au sein des forces armées et essayer d'affaiblir les relations entre l'Eglise et l'Etat.

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, nous vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)

Abonnement annuel: France 210 F - Etranger 245 F par voie normale (par avion, tarif sur demande selon pays)

Directeur de publication: Charles ANTOINE - Imprimerie DIAL

Commission paritaire de presse: 56249 - ISSN: 0399-6441